



Mot du président

Nous pouvons enfin dire « mission accomplie » dans le cadre du Plan culturel numérique. Il aura fallu presque deux ans pour pouvoir mettre en action l'annonce de la ministre de la Culture et des Communications faite en 2014. Vous avez été nombreux à déposer des projets, ce qui permettra, notamment, aux TCA de sauvegarder le patrimoine audiovisuel des régions du Québec.

Toujours dans un désir de mieux servir ses membres, la Fédération a lancé une vaste consultation auprès de ses membres sur l'état de l'information dans les télévisions communautaires autonomes.

La Fédération assure également une veille sur l'initiative du bingo en ligne dans les salles. Nous avons assisté à une séance d'information qui s'est tenue dans les dernières semaines. Nous continuons de suivre tout ce qui touche ce dossier.

De plus, nous participerons au *Forum de la découvrabilité* organisé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

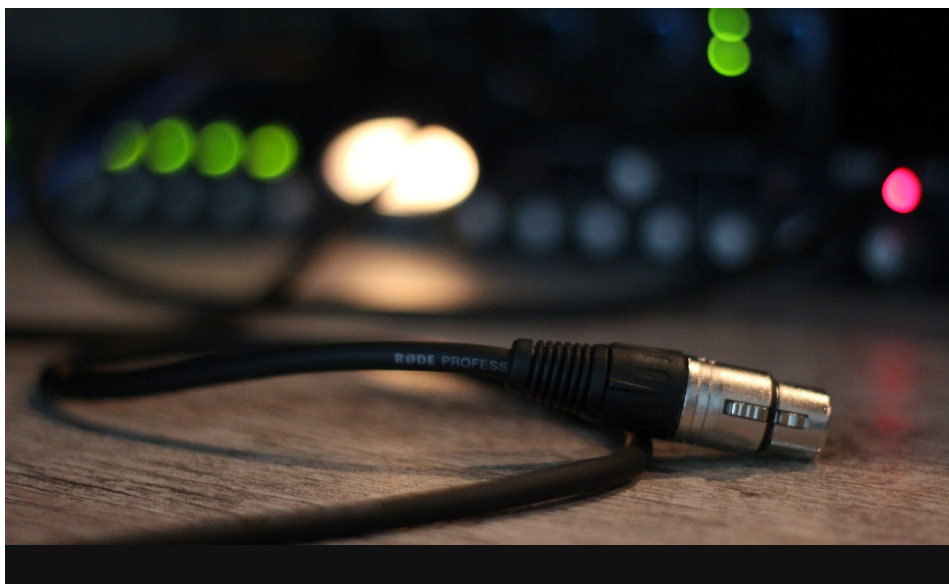
Le conseil d'administration se joint à moi pour vous rappeler de mettre à votre agenda les 14, 15 et 16 octobre en vue du rassemblement de la Fédération qui se promet être des plus unificateur!

Sylvain Casavant, président



« Vous avez été nombreux à déposer des projets, ce qui permettra, notamment, aux TCA de sauvegarder le patrimoine audiovisuel des régions du Québec. »

- Sylvain Casavant, président de la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec



Dans ce numéro

- Mot de la direction générale
- Mise à jour
- Plan triennal du CRTC
- MAtv sous surveillance
- Les TCA du Saguenay-Lac-St-Jean



Carl Lacharité, directeur général par intérim

Mot de la direction générale

Bonjour chers membres,

Je suis très heureux de vous annoncer que, dans le cadre du Plan culturel numérique, nous avons reçu 31 projets, totalisant des demandes de 1 074 771 \$, ce qui dépasse largement les sommes disponibles. Le processus d'analyse des projets a été complété le 23 mars dernier avec la rencontre du comité d'analyse. Lors de cette rencontre, le comité a octroyé des subventions d'une valeur globale de 730 362 \$ à 29 projets. Les projets débiteront au cours des prochains jours et nous sommes très fébriles des perspectives que ces sommes ouvrent pour nos TCA.

Par ailleurs, vous recevrez dans les prochaines semaines un questionnaire d'évaluation de la part du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Le MCC évalue présentement le programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de regroupement, dont bénéficie la Fédération. Le questionnaire vise à évaluer les services que vous recevez de la part de la Fédération. Je vous invite à y répondre au meilleur de votre connaissance. Dans ce bulletin, vous retrouverez d'ailleurs la liste des différents services que la Fédération vous offre. Si vous avez besoin d'information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Finalement, la Fédération a poursuivi ses représentations visant l'atteinte du 4 % des placements publicitaires des ministères dans les médias communautaires. Au cours des dernières années, ceux-ci n'ont cessé de diminuer, notamment en raison des campagnes web, qui prennent de plus en plus de place. Nous avons eu une excellente rencontre avec les représentants du MCC et des deux autres associations de médias communautaires. Nous avons établi un plan de match pour mieux faire valoir auprès des différents ministères et agences de placement médias les avantages de faire du placement dans les médias communautaires. Afin de mieux faire reconnaître la capacité des TCA d'accueillir des campagnes publicitaires sur internet, il est très important que vous remplissiez et nous retourniez le questionnaire sur l'impact des sites web des TCA du Québec qui vous a été envoyé la semaine dernière.

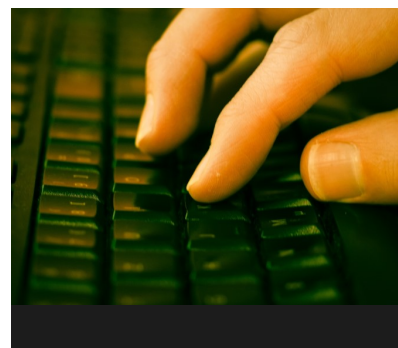
Bonne lecture!

Carl Lacharité, directeur général par intérim

Revue de presse

- ♦ La Télévision d'ici reçoit une importante subvention
- ♦ TV Témis réalise un documentaire sur l'agriculture au Témiscamingue
- ♦ TVCBF lance sa programmation de printemps

Pour tout savoir des « bons coups » des membres, rendez-vous au www.fedetvc.qc.ca sous l'onglet **Actualité**.
Bonne lecture!



Connaissez-vous votre Fédération?

Les objectifs:

- ◆ Promouvoir le développement de la télévision communautaire autonome au Québec;
- ◆ Favoriser la concertation entre les membres et avec les différents partenaires;
- ◆ Défendre et promouvoir les intérêts des membres;
- ◆ Consolider et développer le financement des TCA.

Les services offerts:

- ◆ Représentation des TCA auprès des différentes instances comme le CRTC, les ministères, les commissions, les comités et les câblodistributeurs;
- ◆ Promotion des TCA;
- ◆ Réalisation d'activités de concertation entre les TCA, comme le congrès annuel;
- ◆ Concertation entre les TCA et les partenaires du milieu;
- ◆ Consolidation et développement du financement des TCA;
- ◆ Favoriser la formation des membres;
- ◆ Transfert d'information par des bulletins de liaison et via les réseaux sociaux;
- ◆ Assurer une veille sur tout ce qui touche les TCA.
- ◆ Recherches ponctuelles pour les membres;
- ◆ Services-conseils.



Mise à jour

La Fédération est fière de vous présenter la mise à jour de la *Mesure d'impact*. Le renouvellement de l'étude dresse un portrait des téléspectateurs et téléspectatrices qui regardent les émissions produites par les TCA, mais également sur l'impact social qu'elles ont dans leur milieu.

Cette étude a été publiée pour une première fois en 2007 et elle a été réalisée par madame Lynda Binhas, chargée de projet, recherche et analyse du Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et en action communautaire (CSMO-ESAC). Nous avons fait appel à leur expertise une seconde fois pour la mise à jour.

La Fédération souhaitait faire une mise à jour de cette étude pour démontrer que les télévisions communautaires autonomes du Québec ont un impact significatif dans leur milieu. Le fait d'avoir entre nos mains, lors de nos représentations, des chiffres qui résument bien la situation de l'auditoire permettra, nous l'espérons, d'attirer de nouveaux partenaires. Une copie sera également acheminée au Réseau placement média qui pourra dresser un portrait plus à jour lors de ses démarches pour l'obtention de publicité gouvernementale.

Faits saillants:

- ◆ 44% des téléspectateurs et téléspectatrices ayant participé à l'enquête affirment que la télévision communautaire est un incitatif pour l'abonnement au câble.
- ◆ Les téléspectateurs et téléspectatrices écoutent en moyenne 6 heures par semaine leur télévision communautaire.
- ◆ 63% des répondants estiment que les télévisions communautaires sont un moyen privilégié pour se tenir informé de ce qui se passe dans leur localité ou région.
- ◆ 73% des téléspectateurs et des téléspectatrices jugent que le contenu des émissions produites par les télévisions communautaires de leur région est très satisfaisant.

Nous pouvons affirmer, après la lecture de la *Mesure d'impact sociale* et profil d'auditoire des télévisions communautaires autonomes du Québec, que les TCA sont des incontournables en matière d'information locale et régionale. Elles sont un moyen alternatif aux autres médias. De plus, les téléspectateurs et téléspectatrices se sentent davantage concernés par la programmation des TCA que celle des chaînes nationales.



Plan triennal du CRTC

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a publié son plan triennal de 2016 à 2019. En ce qui concerne la radiodiffusion, le CRTC entend bien moderniser le cadre de réglementation du système canadien de radiodiffusion.

C'est dans la prochaine année que nous devrions connaître l'issue de la consultation publique sur la programmation télévisuelle locale et communautaire. Le CRTC s'assurera que les politiques et la réglementation en place soient appropriées, qu'elles soient pertinentes localement, qu'elles reflètent la réalité locale et qu'il s'agisse d'une programmation d'accès communautaire. Il débutera au cours de l'année 2016-2017 la mise en œuvre du cadre renouvelé. Il est certain que la Fédération veille à ce que les télévisions communautaires autonomes ne perdent pas leur acquis.

Le plan triennal comprend des tendances et des faits intéressants. Par exemple, la moyenne d'heure d'écoute hebdomadaire de la télévision traditionnelle par les Canadiens. Les 18-34 ans écoutent la télévision en moyenne 21 heures, les 35-49 en moyenne 24 heures et les 50-65 en moyenne 33 heures. 63% des Canadiens sont abonnés au câble, 22% font affaire avec les satellitaires et 15 % utilisent la télévision par protocole internet (IPTV).

Dans le but de s'adapter à l'avènement des nouvelles tendances numériques, le CRTC organise au mois de mai 2016 le Sommet de la découvrabilité. Un événement international de deux jours qui sera consacré à l'exploration de solutions pour améliorer la découvrabilité du contenu audiovisuel. La Fédération participera à l'évènement qui se déroulera à Toronto les 10 et 11 mai 2016.

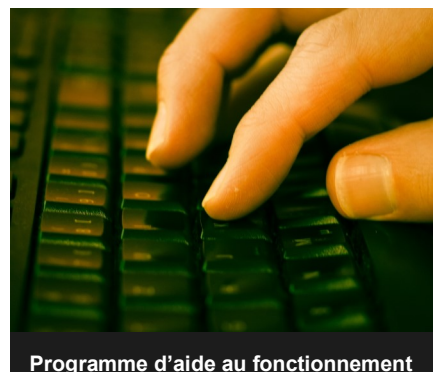
Au cours de ce plan triennal, le CRTC prévoit également revoir le fonctionnement du Fonds des médias, l'internet à large bande et les services de télécommunication canadienne.

Rappel...

Le ministère de la Culture et des Communications ouvrira le programme d'aide au fonctionnement des médias communautaires à compter du **2 mai et ce jusqu'au 10 juin 2016 inclusive-ment**.

Vous pouvez compléter votre demande via Di@pason. Pour toutes questions nous vous invitons à contacter votre direction régionale.

Pour la reddition de compte et toutes nouvelles demandes, nous vous suggérons de consulter ce document : www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2725. Vous y trouverez une liste des informations demandées par le ministère.



Programme d'aide au fonctionnement

Gouvernement provincial ou fédéral

Est-ce que les employés d'une télévision communautaire autonome est régie par les normes du travail du Québec ou du Canada? Voilà une excellente question, qui est adressée souvent à la Fédération.

D'après les normes du travail du Canada, les producteurs de télévision sont assujettis aux normes du travail provincial. Puisque les TCA ne sont pas des diffuseurs par voie hertzienne, elles sont normalement sous les normes du travail du Québec.

En cas de plaintes, les normes du travail du Canada conseille de référer le plaignant aux deux instances afin de savoir dans quelle juridiction vous vous trouverez. L'expert auquel nous nous sommes adressés aux normes du travail du Canada a cité quelques exemples et les TCA ayant vécues un recours ont été référées aux normes du travail du Québec.

En conclusion, pour déterminer la juridiction à laquelle il faut s'adresser, il est mieux de se référer aux deux instances gouvernementales pour en avoir le cœur net!



VS



Logo des plaignants et de l'entreprise mis en cause

Sous haute surveillance

Le 5 novembre dernier, la Télévision communautaire indépendante de Montréal (TVCI) a déposé une autre plainte de non-conformité de la réglementation relative à la télévision communautaire contre Vidéotron dans diverses régions du Québec. TVCI affirme que les zones de Montréal, du Bas-St-Laurent, du Cap-de-la-Madeleine, de l'Outaouais, du Saguenay-Lac-St-Jean, de Sherbrooke et de Sorel-Tracy, ne respectent pas le 50% de la programmation d'accès comme le stipule la politique du CRTC 2010-622. TVCI a pris ses informations via le site internet de MATv.

Dans ce cas-ci, Vidéotron dépose sa réplique finale le 15 avril prochain et par la suite le CRTC se penchera sur les données recueillies pour en arriver à une conclusion.

Une seconde plainte, cette fois provenant de CSUR Télé, a été déposée auprès de l'instance le 21 décembre 2015. CSUR Télé affirme que les dirigeants de MATv restreignent l'accès aux gens qui désirent s'impliquer au sein de leur télévision communautaire, ce qui diminue la programmation d'accès dans le Grand Montréal. De plus, l'organisme juge que le poste diffusé en haute définition contient davantage de contenu dit « régional » que « local ».

La plainte de CSUR Télé est toujours au premier processus, Vidéotron devra rendre sa réplique le 15 avril et le dépôt des observations s'en suivra.

La Fédération reste très attentive aux déroulements des deux plaintes.

Nous vous invitons à consulter l'adresse suivante pour en savoir davantage:

https://services.crtc.gc.ca/pub/instances-proceedings/Default-Default.aspx?S=O&PA=B&PT=PT1&PST=A&Lang=f&_ga=1.120105224.1485982216.1460127672

Les TCA du Saguenay-Lac-St-Jean

Situées dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, la Télévision communautaire de Roberval et la Télévision locale de Dolbeau-Mistassini (TVLDM) couvrent 34 municipalités. La première est diffusée sur les ondes de Cogéco et, la seconde, de Vidéotron.

Elles produisent 8 heures d'information locale et régionale et offrent en moyenne 9,25 heures de production originale par semaine. La Télévision communautaire de Roberval est la seule à pouvoir offrir un télé-bingo.

Une moyenne de 16 bénévoles gravitent autour de ces deux télévisions, pour un total de 4700 heures pour assurer une production télévisuelle de qualité.

Les deux télévisions sont équipées en haute définition et sont diffusées en haute définition.

La Télévision locale de Dolbeau-Mistassini a été mise en ondes pour la première fois en 1970 alors que la TVC de Roberval est en action depuis 1978. Elles font partie des instigatrices de la télévision participative dans la province de Québec.

Rédaction et conception : Sylvie-Anne Rheault

Nous contacter

**Fédération
des télévisions
communautaires
autonomes du Québec**
227, Notre-Dame Est
Victoriaville (QC)
G6P 4A2
1.888.739.1616

fedetvc@fedetvc.qc.ca

Visitez notre site web :
www.fedetvc.qc.ca

